



---

Dossier

# CAROLE DELGA

## LE FACE-À-FACE

---

Dossier réalisé par : Philippe Font, Marc Pouiol, Valérie Ravinet et Martin Venzal

Photos : Rémy Gabalda et Hélène Ressayres

Un an après son élection à la tête de la grande région, Carole Delga s'est prêtée à l'exercice du face-à-face. Plusieurs personnalités du monde économique l'ont interrogée sur des thématiques centrales de sa mandature : aménagement du territoire, transport, emploi, formation, etc. L'occasion pour la présidente d'Occitanie de dresser un premier bilan et de rappeler la feuille de route de la Région.

## 1- « Le soutien à l'économie passera par les territoires »

**Pierre-Marie Hanquiez :** *Nous avons perçu votre volonté de travailler sur le mode participatif, en plaçant la croissance et l'emploi au rang des priorités, avec notamment le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE2I). En tant que chef d'entreprise, j'aimerais connaître votre ambition pour notre région ?*

**Carole Delga :** Notre ambition est de promouvoir la création d'emplois et la dynamique de croissance dans l'ensemble du territoire. Cela passe par la consolidation des filières traditionnelles agricole, agro-alimentaire, touristique, aéronautique et spatiale, mais aussi par le développement de la nouvelle économie incarnée par la santé, la croissance bleue, l'économie sociale et solidaire... Notre soutien se traduit par des aides aux entreprises et une offre de formation, avec une vision adaptée selon les bassins d'emplois. Les dix-huit bassins d'emplois définis sur le territoire présentent des caractéristiques et des spécialisations différentes, leurs besoins sont donc différents. Nous apportons une réponse sur-mesure, tenant compte des disparités, avec la volonté de conforter les économies locales et d'anticiper leurs évolutions, en relevant le défi de l'intégration de 50.000 nouveaux habitants par an, dont la moitié d'actifs, dans une région dont le taux de chômage s'élève à 12%. La création d'emplois est dès lors une nécessité.

**Pierre Marie-Hanquiez :** *Quels sont les modes de financement ? Quel déploiement, après concertation ?*

**Carole Delga :** La stratégie économique qui sera approuvée en assemblée plénière en février 2017 traduit notre stratégie régionale pour la croissance et pour l'emploi. Même si les recettes sont en baisse, des priorités en matière d'emploi et de formation ont été définies, avec une légère augmentation des dépenses et l'initiation de



**Pierre-Marie Hanquiez**  
président du Medef de Haute-Garonne



**Xavier Petrachi**  
délégué syndical CGT chez Airbus

nouvelles actions : nouveaux crédits pour l'apprentissage, nouveaux contrats d'appui thématiques dédiés à l'économie de proximité, aux start-up, à l'innovation... Les aides aux entreprises augmentent de 20%. De nouveaux outils financiers sont initiés, à l'instar du programme Foster TPE-PME, qui engage 52 millions d'euros de crédits de la Région et de l'Europe, ou le nouveau fonds né de la fusion des fonds d'investissement Soridex à Montpellier et Irdi à Toulouse, qui gère 210 millions d'euros d'actifs. Ces aides doivent accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leur vie, du fonds d'amorçage à la reprise d'entreprise, en passant par le développement à l'international. La région Occitanie prévoit d'ailleurs 136 millions d'euros d'aides à l'innovation et à l'export.

**Xavier Petrachi :** *Comment la Région envisage-t-elle d'entrer dans le capital de certaines entreprises comme l'autorise la loi NOTRe, afin de ne pas les laisser aux seules mains des fonds de pension, à l'exemple de Latécoère, Sam (Aveyron), l'aéroport de Toulouse-Blagnac ou Airbus ? Quelles sont les interventions proposées par la Région ?*

**Carole Delga :** La nouvelle loi NOTRe autorise effectivement la Région à devenir actionnaire direct du capital des entreprises. Mais cela porte sur des montants peu élevés. Faut-il donc investir des fonds publics dans ces participations alors que notre capacité d'influencer les choix stratégiques des entreprises concernées serait très réduite ? C'est un pari risqué à mesurer. Pour les grands groupes, les retours sur investissements étant très longs, l'apport financier de la Région sur certains programmes est nécessaire. La Région suit de très près l'évolution des entreprises en difficulté. Dans le cas de Latécoère, par exemple, les négociations ont abouti à un maximum de 20 licenciements secs au lieu des 150 annoncés. L'entreprise a pris du retard en matière



> de recherche et développement, nous devons étudier les possibilités d'intervention. Au cœur de notre démarche, il y a la volonté d'accélérer la recherche et l'innovation, notamment sur les territoires moins attractifs. C'est une action qui doit se faire en lien avec l'État, notamment au travers de la banque publique d'innovation, que j'ai vivement défendue.

**Jean-Marie Courcier :** *Pour favoriser la représentation du secteur santé au niveau régional, nous avons opté pour le rapprochement des structures de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, à travers l'association Biomed Alliance, qui supporte notamment le pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé. Comment percevez-vous les évolutions, à la fois des clusters et des pôles de compétitivité ?*

**Carole Delga :** Nous sommes des partenaires et des financeurs des pôles de com-

pétitivité, et nous soutenons les actions collectives qui structurent les filières et favorisent les partenariats public/privé. En matière de santé, les grands sites universitaires et hospitaliers à Toulouse et Montpellier montrent que ce secteur est porteur d'emplois. Notre rôle est d'accompagner les mutations et les innovations. Il faut également favoriser les coopérations interrégionales, dans le respect des historiques et des territoires. Les mises en concurrence seraient dangereuses. La réflexion sera portée en 2017 pour les pôles Eurobiomed en Paca et Cancer-Bio-Santé en Occitanie Pyrénées/Méditerranée.

**Christophe Belloc :** *La filière fruits et légumes se structure au sein d'une fédération Occitanie. Quels outils la Région peut-elle actionner pour répondre aux évolutions de ce secteur, entre demande de circuits courts et productions de qualité souvent dédiées à l'export ?*

**Carole Delga :** L'Occitanie doit renforcer son image de qualité à l'international, dans ce secteur qui pèse lourd dans la filière agricole, en valorisant l'authenticité et le haut niveau de qualité des produits. Nous accompagnons ce développement à l'export par les contrats d'appui et subventions directes. Nous sommes la première région d'Europe pour les labels de qualité, un patrimoine à mieux faire connaître, notamment à l'étranger. Sur le territoire, les consommateurs réclament fortement des produits locaux. Les entreprises doivent s'adapter pour conjuguer excellence et proximité, en développant les productions raisonnées, bio et les circuits courts. Les débouchés peuvent passer par les grands acteurs du secteur implantés sur le territoire (Andros, Saint-Mamet, coopératives...), les circuits directs du producteur aux consommateurs, mais aussi la restauration collective que la Région veut favoriser notamment dans les lycées et CFA. Nous soutiendrons à la fois l'export et le local. ■

## 2- «Une implantation de la Région par département»

**Jean-Marie Courcier** : *Quels sont les axes de travail des agences de développement Sud de France et Madeeli ? Comment ces deux structures vont-elles s'organiser pour apporter aux entreprises de santé un soutien pour l'innovation ?*

**Carole Delga** : Dès la fin de l'année, les activités seront regroupées au sein d'une seule agence de développement économique, organisée en fonction des thématiques de travail. Cette agence travaillera en étroite collaboration avec les consulaires et les fédérations. Le rôle de la Région est, là encore, de porter une stratégie permettant à notre territoire de rayonner, de valoriser ses atouts pour attirer les investissements étrangers, d'être efficace et réactif. C'est vers cette union que nous allons, avec des spécialités par métier, des partenariats et une implantation locale plus forte, dans chaque département. J'impulse une nouvelle façon de travailler respectueuse, dans une perspective de développement et d'optimisation de notre visibilité internationale. Une importante campagne de communication va être lancée dans ce sens.

**Florence Barkate** : *Que comptez-vous faire pour développer les transports, notamment le ferroviaire et favoriser la mobilité entre Montpellier et Toulouse ?*

**Carole Delga** : La révision du Contrat de Plan Etat-Région, prévoit 3,5 millions d'euros pour la réalisation d'études concernant l'amélioration de la ligne ferroviaire entre Toulouse, Narbonne et Montpellier. Le trajet Toulouse-Montpellier pourrait être réduit de 15 minutes. En projet également, une ligne nouvelle qui mettrait Montpellier à 18 minutes seulement de Béziers. La Région a inscrit 45 millions d'euros pour les acquisitions foncières et les études. Nous misons beaucoup sur le ferroviaire pour améliorer la mobilité



**Jean-Marie Courcier**  
président de Biomed Alliance

du territoire. Les trains Intercités seront développés et de nouveaux horaires et cadencements mis en place, dès la fin 2017, pour les adapter aux besoins des déplacements économiques. A l'étude aussi, une liaison quotidienne entre Toulouse et Perpignan. Rappelons que la LGV reliant Bordeaux à Toulouse, devrait être opérationnelle en 2024, j'ai d'ailleurs demandé que l'ensemble du tracé fasse l'objet d'une déclaration d'intérêt général.

**Arnaud Thersiquel** : *Qu'est-ce que la Région fait pour le numérique ? Qu'est-ce que la Région et les start-up peuvent s'apporter mutuellement ? En tant que petite structure on a du mal à se positionner...*

**Carole Delga** : Il existe deux clusters dans la Région qui sont des interlocuteurs réguliers sur le sujet du numérique. Concernant le soutien du secteur, un contrat d'appui spécial « start-up » va être prochainement présenté par Nadia Pellefigue alimenté notamment par Crea-



**Arnaud Thersiquel**  
directeur d'At Home

lia et Irdivov (fonds de financement pour projets innovants, NDLR). On a aussi le projet de créer deux campus, un à Toulouse et l'autre à Montpellier, afin de favoriser un écosystème permettant l'émergence des start-up : nous sommes la première région en matière de créations de jeunes pousses, et les campus permettent de disposer de tout l'accompagnement, de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises, de bénéficier de conseils de mentors, d'avoir des outils de financement adaptés via des capitaux propres ou de la R&D. Nous avons également lancé un appel à projets pour les tiers-lieux sur tout le territoire car nous ne voulons pas donner l'impression de réserver l'innovation uniquement aux métropoles. Le numérique c'est aussi la formation : nous avons labellisé huit écoles régionales du numérique, il y en aura huit supplémentaires au printemps 2017. Les start-up sont des étendards de l'innovation et nous voulons encourager l'entrepreneuriat en développant notamment le statut d'étudiant-entrepreneur au niveau des grandes écoles et des universités.



> **Arnaud Thersiquel** : *Pour l'économie de la région on sent qu'il y a un vrai challenge à identifier les champions de demain comme l'est aujourd'hui Sigfox...*

**Carole Delga** : Pour arriver à détecter ces pépites en devenir, il est important que la Région soutienne toutes les initiatives et qu'elle soit au plus près des territoires. On peut également avoir une détection à travers l'existence de FabLab ou de tiers-lieux : cela permet de découvrir l'idée géniale qui a besoin d'être accompagnée dans différentes phases. Dans le domaine des start-up, l'accompagnement est primordial à chaque phase. Quand on est dans l'entrepreneuriat innovant les besoins de conseils dans le domaine juridique, financier, fiscal ou commercial sont pointus. Si vous n'êtes pas rigoureux pour poser des fondations solides, il peut y avoir des inquiétudes... ■



### 3 - « Le BTP bénéficie déjà du plan Marshall »

**Jean-Marc Wagner :** *L'artisanat du bâtiment représente en Occitanie 60.000 entreprises, dont 98% comptent moins de 10 salariés, et plus de 200.000 actifs. Le plan Marshall va-t-il aussi prendre en compte le soutien aux travaux comme la rénovation énergétique ou l'accessibilité au logement, activités importantes des artisans du bâtiment ?*

**Carole Delga :** On a mis en place un plan Marshall de 890 millions d'euros avec un taux d'exécution de 82% lors de la première année de mandat. On l'a annoncé, on l'a fait. Concernant la maîtrise d'ouvrage régionale, on est à 97% des objectifs atteints. Le secteur des lycées et des centres de formation pour les apprentis en constitue une part importante : chaque année nous avons 3000 nouveaux lycéens et sur la durée du mandat nous allons construire dix nouveaux lycées. Je souhaite que dans le cadre de la commande publique régionale, soient instaurés des petits lots, avec des dispositifs d'avance sans garantie financière et de pré-information. L'idée est que vous soyez informés des chantiers que la Région va lancer afin de constituer des groupements d'entreprises. Un accompagnement avec les réseaux consulaires sur la commande pu-



**Jean-Marc Wagner,**  
vice-président CAPEB Hérault

blique régionale va être mis en place, on va simplifier la démarche. Cela va porter aussi sur les dispositifs d'aides à la trésorerie et à la formation, l'objectif est que les TPE puissent répondre à ces marchés par le biais de groupements. Dans le plan Marshall, il y a aussi l'aide aux travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à hauteur de 1500 euros : c'est bon

pour l'environnement et cela fait travailler les artisans. Dans le budget 2017, on aura 35% de subventions aux projets communaux ou intercommunaux pour les travaux de rénovation énergétique et la mise en accessibilité des bâtiments publics. La commande publique régionale s'adapte aux spécificités des TPE y compris pour des grands chantiers, l'investissement est diffus y compris chez les particuliers. On a l'ambition de devenir la première région à énergie positive d'Europe : pour cela on doit réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables.

**Jean-Marc Wagner :** *Les présidents Bourquin et Alary (ex-présidents de la région Languedoc-Roussillon, NDLR) avaient soutenu la marque Sud de France Entreprises du bâtiment qui permettait aux artisans de mettre en avant leur valeur locale. Allez-vous poursuivre cette labellisation ?*

**Carole Delga :** Oui, nous allons le faire à travers le contrat de filière bâtiment mis en place dans l'ex-Languedoc-Roussillon, que nous allons le généraliser en 2017 à l'ensemble de la région. Cela concernera la formation, les investissements, le soutien à la trésorerie à travers la commande publique régionale et l'éco-chèque. ■



## 4 - « La région accompagne les filières d'avenir »

**Florence Barkate :** *Notre association prêche la bonne image des commerciaux, mais nous avons du mal à faire passer le message auprès des entrepreneurs. Comment pourriez-vous nous aider à valoriser ces métiers ?*

**Carole Delga :** Dans le cadre de la carte des formations il faut mettre en place un référentiel adapté et moderniser l'enseignement sur la fonction commerciale en collaboration avec le rectorat et l'association. Concernant les aides à l'embauche, la Région propose des dispositifs notamment sur ces métiers, car nous savons que si un produit n'est pas bien vendu il ne générera pas le chiffre d'affaires escompté. Nous soutenons les études engagées dans les TPE sur leur réorganisation : dans le diagnostic sur le fonctionnement de l'entreprise apparaissent souvent des difficultés sur le secteur du commercial avec souvent des problèmes de formation. Nous aidons ensuite l'entreprise à recruter.

**Christophe Belloc :** *Quelle sera la politique du conseil régional vis-à-vis des centres d'expérimentation en fruits et légumes, financés en Languedoc-Roussillon et pas en Midi-Pyrénées ? Quelles aides pour les vergers et cultures ?*

**Carole Delga :** Un appel à projets a été lancé pour les centres d'expérimentation qui bénéficieront de financements de la Région et de l'Europe sur l'ensemble du territoire. Concernant les vergers et cultures, il existe déjà un partenariat avec la filière pour sécuriser et développer l'outil de production qui court jusqu'en 2018.

**Jean-Marie Courcier :** *Comment concrètement la Région souhaite-t-elle accompagner la filière de santé et mettre en valeur ses produits ?*

**Carole Delga :** Favoriser le transfert de technologie fait partie de l'innovation



**Florence Barkate,**  
présidente régionale DCF



**Christophe Belloc,**  
président de la coopérative Blue Whale

politique pour laquelle notre territoire est reconnu. Dans le domaine de la santé, nous avons augmenté de 30% le soutien aux plateformes technologiques. De nombreux projets vont nous être présentés.

**Xavier Petrachi :** *Le poids du secteur industriel se réduit, en France et dans la Région où il n'atteint que 12% du PIB national. Quelles complémentarités peut-on faire jouer entre les deux ex-régions et comment sortir de la dépendance aéronautique ?*

**Carole Delga :** Tout d'abord, il faut le redire, la belle santé de l'aéronautique est un atout considérable pour la Région, il faut s'en féliciter. D'autre part, il y a une vraie culture de l'industrie dans nos territoires, y compris dans certains secteurs isolés. Plusieurs filières d'avenir peuvent être développées. Dans les énergies renouvelables, la Région est en pointe, avec le solaire notamment et l'éolien flottant pour lequel l'État a retenu trois sites pilotes de fermes éoliennes en France, dont deux au large de Gruissan et Leucate. La mécanique qui est en pleine mutation, la déconstruction des avions, ou le numérique avec le développement de la fabrication additive constituent aussi des voies sur lesquelles nous pouvons miser pour le futur.

**Xavier Petrachi :** *Un projet de journée annuelle consacrée à l'industrie en Occitanie, regrouperait les syndicats, le patronat, BPI France, la Région... Que pensez-vous de cette initiative qui pourrait être très positive ?*

**Carole Delga :** Une telle manifestation est de la compétence de l'État et pas de la Région, mais nous soutiendrons bien sûr cette initiative si elle voit le jour. ■

## 5 - « Revaloriser les métiers et les formations de proximité »

**Florence Barkate :** *Pensez-vous que la généralisation des 39 heures peut être source de création d'emplois ?*

**Carole Delga :** Non, car sur le temps de travail il faut un dialogue mené au niveau de l'entreprise. Je pense qu'il doit être encadré et fixé au niveau national avec la possibilité de négocier au sein de l'entreprise. Ce n'est pas uniquement en passant aux 39h que l'on va créer de l'emploi. Il faut qu'il y ait des marchés et de la demande. Il faut aussi répondre à ces emplois non pourvus.

**Pierre-Marie Hanquiez :** *Justement des entreprises de certains départements (Gard, Hérault, Aude, PO) ont du mal à trouver des salariés et en particulier dans les secteurs du service à la personne et de la restauration. Quelles dispositions pourraient être prises pour rapprocher les besoins et les demandes ? Quelles mesures incitatives et /ou coercitives pourraient être du ressort de la compétence régionale ?*

**Carole Delga :** En matière de formation, il n'y a pas de réponse à court terme. Mais à plus longue échéance, il faut savoir revaloriser les métiers, les faire connaître, travailler sur l'orientation

des jeunes vers les métiers en tension et proposer des formations à proximité des lieux de vie ; par exemple, offrir des formations dans le domaine sanitaire et social dans des petites villes, dès 10.000 habitants. Le travail se poursuit avec le rectorat pour construire des référentiels, en partant des besoins des bassins et des analyses des partenaires dans leur ensemble, IUMM, Éducation nationale, Région... Par ailleurs, le plan apprentissage intègre une aide au maître d'apprentissage pour le recrutement d'apprentis pour les PME de moins de vingt salariés. Une plate-forme téléphonique avec un numéro vert est mise en place pour renseigner les entreprises sur l'apprentissage. En parallèle une démarche de prospection auprès des entreprises est initiée.

**Xavier Petrachi :** *Le dialogue social est en panne, les plans de licenciement se multiplient, les conditions de travail et de salaire se dégradent... Comment rendre les métiers de l'industrie plus attractifs ?*

**Carole Delga :** Un changement de culture est nécessaire, il faut encourager la mutualisation des compétences, les regroupements d'employeurs et l'innovation sociale. La mutation est en cours, favo-

risée par de nouveaux schémas comme les clusters, les pépinières ou le modèle start-up. Il est indispensable d'innover dans les technologies et métiers de demain mais aussi dans ceux d'aujourd'hui. Le modèle du secteur agricole, par exemple, dont les prix de vente des productions sont soutenus par le financement public, ne marche plus. Le commerce de proximité doit aussi se réinventer dans les fonctions et les services. Autant d'évolutions que la Région peut accompagner. ■



## 6 - « En politique, nous devons plus jouer collectif »

**Arnaud Thersiquel :** *Identifiez-vous des modes de gouvernance ou des modalités d'actions innovantes dans les entreprises que vous pourriez dupliquer au niveau de la Région ?*

**Carole Delga :** Ce qui change dans la gouvernance politique est que nous sommes entrés dans une nouvelle ère, nous sommes en pleine évolution. Dans nos pratiques politiques, le statut de l' élu notable n'est plus de mise, il doit être à proximité et non pas dans une caste ou une élite, doit savoir fédérer et impulser. Le monde de l'entreprise

nous inspire par son aspect fédérateur et collectif. Avoir un campus sur le numérique, cela permet d'avoir un développement de la richesse et de l'emploi : au niveau de la politique, on doit jouer davantage jouer collectif, en pack, et redonner confiance. Une chef de Région doit être une chef d'équipe au service de la population. ■



# 14<sup>e</sup> SALON DE L'ENTREPRISE ET DE LA FRANCHISE

OCCITANIE



13<sup>e</sup> édition  
**midinvest**  
LES RENCONTRES INVESTISSEURS | ENTREPRISES EN OCCITANIE

# THE PLACE TO BIZ

Créer - Financer  
Développer - Transmettre  
TOUTES LES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRENEURS



ICOM RCS Toulouse B 393 658 700 - 2016-09-4500 - icom-com.fr

22-23 FEV 2017

TOULOUSE  
DIAGORA  
LABÈGE

Inscrivez-vous sur :

[www.sempy-midinvest.com](http://www.sempy-midinvest.com)



Organisateurs :



En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Sponsors :



Partenaires presse :

la Gazette du Midi

la lettre M

LA TRIBUNE

le journal des entreprises

Les Echos FRANCHISE

TOULÉCO



TOULÉCO

## Face-à-face : le debriefing

Après la rencontre, les intervenants ont livré leurs impressions à chaud. Globalement, Carole Delga « est une présidente qui connaît ses dossiers » et qui « donne une vision claire des orientations ». Mais certains s'interrogent sur le cap à donner à la politique régionale.



**Arnaud Thersiquel**, 26 ans. Il a fondé à 23 ans sa première entreprise, les Ateliers Tersi spécialisée dans la vente de chaussures haut de gamme Made in France, qu'il a dirigée pendant trois ans. Aujourd'hui il est le directeur d'At Home un espace de coworking à Toulouse.

« La discussion était intéressante même si la problématique est toujours de rester sur du concret et de comprendre factuellement quels sont les prochains engagements et prochaines actions. Je pense que Carole Delga a une bonne compréhension de l'économie locale et des enjeux de la région. Maintenant il faut voir l'exécution, étape qui sera déterminante, c'est le maître mot dans les start-up. Ce qui est intéressant, c'est la pertinence de l'ouverture globale sur tous les secteurs. Nous sommes spécialisés sur notre secteur, mais on a pu appréhender d'autres domaines de manière plus large ».



**Jean-Marc Wagner**, 59 ans, gérant de l'entreprise de maçonnerie Arc en Pierre (4 salariés) dans l'Aude et premier vice-président de la Capeb (Confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment) de l'Hérault.

« Ce face-à-face était intéressant. Concernant le plan Marshall on avait quelques interrogations : on a eu des réponses mais pas toutes. En fait il s'adresse surtout aux grandes entreprises puisque le BTP est peu impacté. J'entends les propos de Carole Delga sur les efforts qui vont être faits concernant l'allotissement des marchés, mais la problématique dépasse la compétence de la Région. Concernant l'apprentissage, on a eu une réponse forte : c'est le dispositif qui était en vigueur en Languedoc-Roussillon qui va être reconduit, donc nous sommes très satisfaits. Globalement nous avons été écoutés même si nous étions nombreux. »



**Florence Barkate**, 48 ans. Commerciale dans l'âme, elle a travaillé durant de nombreuses années pour le groupe Kodak avant d'entamer une reconversion il y a dix ans dans la gestion de patrimoine. Aujourd'hui elle dirige avec deux associés Saphir conseil.

« Carole Delga est une personne accessible, qui permet l'échange, la réflexion, chacun a pu s'exprimer. J'ai trouvé que les questions étaient diverses et variées, elle connaît bien ses dossiers, l'échange était agréable. Je n'ai pas eu les réponses à mes questions faute de temps, mais l'entretien a permis de positionner les problématiques avec les chefs d'entreprises et responsables commerciaux ».



**Christophe Belloc**, 45 ans, dirige une entreprise familiale de pommes et l'organisation coopérative Blue Whale. Implantée dans le Tarn-et-Garonne, elle regroupe six coopératives leader de la production de pommes en France. Il est aussi vice-président de la Fédération des fruits et légumes Occitanie.

« Un débat positif et des sujets bien abordés. Je relève la volonté d'innover et de comprendre la démarche et les besoins de l'entreprise affichée par Carole Delga. La Région veut agir de façon concrète sur le développement du territoire en jouant un rôle de « stratège », en lien avec les filières. Cela me paraît très positif. »



**Xavier Petrachi**, 58 ans, cadre chez Airbus, délégué du personnel, responsable régional CGT Métallurgie, a participé aux négociations du plan Power 8. Membre du nouveau Conseil économique social et environnemental régional (CESER).

« Cet entretien a permis des échanges intéressants entre des représentants de différentes filières qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer. Dommage que les questions sur le dialogue social dans les entreprises soient un peu esquivées, tout comme celle de la conférence annuelle sur l'industrie. Certes, il ne s'agit pas de compétences propres de la Région mais elle peut initier des actions et jouer le rôle de médiateur. »



**Pierre-Marie Hanquiez**, président du Medef de Haute-Garonne. A 56 ans, le président du syndicat patronal départemental et vice-président régional est impliqué de longue date dans l'action collective. Membre du réseau APM (Association Progrès du Management) et du réseau Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, Pierre-Marie Hanquiez dirige depuis 1991 la société Coiffidis, distributeur de produits professionnels dédiés à la coiffure et à l'esthétique. L'entreprise emploie 260 personnes.

« Les échanges ont été intéressants et ouverts, on sent que les chantiers se mettent en place. Néanmoins, j'ai ressenti un manque de cap, d'objectif global. Pourquoi ne pas chercher à devenir la Région de l'innovation ? »



**Jean-Marie Courcier**, président du cluster santé Biomed Alliance. Le directeur du site toulousain de l'entreprise Cutting Edge, spécialisée dans la conception et la production de solutions pour la chirurgie oculaire, est un membre actif de l'équipe de Biomed Alliance. Le cluster, qui se déploie au niveau régional, est né en juin 2016 de la fusion entre BioMedical Alliance et Biomeridies pour former une unique association, forte d'une centaine d'entreprises des biotechnologies et de la santé d'Occitanie.

« Carole Delga connaît parfaitement ses dossiers. Elle donne une vision claire des orientations, mais je reste frustré sur le passage de la stratégie au concret. Le « comment » s'avère toujours plus compliqué »